

Table des matières

L'édito du directeur, avec des embruns maritimes	page 4
Rapport quantitatif: statistiques 2010	page 6
1. <u>Traitement des demandes de l'année 2010</u>	page 8
a. Origine des demandes d'accueil	page 10
b. Motifs invoqués lors des demandes d'accueil	page 11
c. Motifs des refus	page 12
d. Motifs des retraits	page 13
e. Motifs des réorientations	page 13
2. <u>Les accueils</u>	page 14
a. Distribution par âge, sexe et arrondissement	page 14
b. Situation avant l'accueil	page 15
c. Motifs des accueils	page 16
d. Durée des accueils	page 17
e. Issue des accueils	page 18
3. <u>Sélection des familles d'accueils</u>	page 19
4. <u>Déplacements</u>	page 20
Rapport qualitatif: vignettes cliniques	page 22
Projets, partenariats et formations	page 29
Evolution dans l'équipe en 2010	page 31
Le Projet pédagogique particulier de l'AFU	page 32
Bilan 2010 et Perspectives 2011	page 33
Glossaire AAJ	page 36
Conseil d'administration et équipe	verso

Note préalable de lecture :

Pour des raisons de facilité, dans l'ensemble du rapport qui suit, souvent le terme « **famille d'accueil** » a été remplacé parfois par l'abréviation « **fâc** ». Cette contraction n'empêche en aucune manière l'explicitation de leurs multiples facettes qu'elles assument. Afin de différencier les acteurs, la famille de naissance de l'enfant sera reprise sous le terme de « parent(s) » ou parfois « **fâm** » (du jeune) en abréviation.

« A l'époque où l'on n'a jamais si bien compris la relation mère-enfant, les nourrissons n'ont jamais été si seuls. »

Boris Cyrulnik

Notre Projet a grandi et évolué depuis 1983. Le vaisseau a pris de la voile, une vitesse de croisière s'est imposée. Chaque membre de l'équipage s'attèle à une navigation des plus harmonieuses en étant attentif à :

- **notre précieuse cargaison** constituée des enfants accueillis (ou passibles de l'être) ;
- **nos ports de départ** incontournables que sont les parents des enfants qu'ils nous confient dans l'orage traversé. Tout au long du voyage, ils seront contactés, concernés, reliés, ... A priori, ce point devrait constituer le port de retour final ;
- **la capitainerie** des Autorités Mandantes qui nous indiquent les routes à explorer ;
- **les ports d'arrivée** disséminés au gré des différentes familles d'accueil. Cette étape propose le havre de paix attentif, indispensable à la reconstruction des enfants, dans une continuité de présence ;
- **l'embarcation** constituée des moyens matériels et humains mis en œuvre pour permettre l'entreprise dans une sécurité adéquate ;
- **l'équipage** formé d'une équipe mobilisée et motivée, attentive à se coordonner pour faire aboutir l'action commune.

L'objectif du voyage, de 45 jours maximum, consiste à trouver un équilibre entre ces divers points. Au terme, nous conduirons l'enfant vers une destination qui permettra d'imaginer un avenir construit, apaisé qui tiendra en compte ses intérêts.

Depuis notre rencontre initiale avec l'enfant et sa famille, de multiples « allers-retours » et entretiens seront organisés. De notre carnet de bord sortiront, en synthèse, deux rapports avec diverses propositions.

Couvrant les territoires de Bruxelles, de Nivelles, de Mons et de Charleroi en passant par La Louvière, notre projet est de plus en plus appelé à servir de parenthèse chaleureuse et enveloppante, momentanée, pour des bébés et

des enfants en bas âge pour lesquels les solutions sont absentes, inaccessibles (pouponnières complètes) ou inadaptées (hôpitaux). Ceci n'empêche pas aussi de prendre en charge des enfants plus âgés et des préadolescents pour lesquels le projet permet également de trouver une solution adaptée. Dans tous les cas, le travail avec les parents permet de construire un présent utile au futur du jeune.

A coût moindre, à capacité plus importante et à qualité de soins au moins égale, l'Accueil Familial d'Urgence se défend sûrement en tant que projet spécifique en urgence.

Cette « métaphore maritime » rend compte d'une globalité d'interactions multiples ; chacune d'entre elles est indispensable et renforce le système d'intervention. Cette ambition se nourrit d'une valeur essentielle au projet et qui s'y retrouve à tous les interstices et que nous nommons « **SOLIDARITE** ».

Dans notre énumération, **les armateurs** sont aussi essentiels. Constitués du Conseil d'Administration, de l'Assemblée Générale, du Politique et de l'Administration, ils doivent encourager, soutenir et évaluer les initiatives. Dans cette démarche, la confiance, le respect mutuel et le dialogue sont indispensables pour faire aboutir un service rendu aux populations fragilisées. Cela implique, notamment du politique, de la volonté et du courage qui autoriseront le voilier, alors légitime, à appareiller dans de bonnes conditions pour ces enfants victimes de tempêtes.

Afin de rendre compte du bilan 2010 d'activités, parallèlement au rapport quantitatif et statistique, nous tenterons de rendre compte des aspects qualitatifs de notre travail quotidien. Ceci va dans l'orientation imaginée par l'Administration qui demande aussi aux SAJ et SPJ d'obtenir des données qualitatives sur bases des données des motifs de l'aide apportée. Nous vous souhaitons une bonne lecture.

Enfin, une grande majorité des accueils se sont réalisés via les familles d'accueil sélectionnées, impliquées dans ce projet citoyen et solidaire. Nous les remercions de leur engagement.

Christian Pringels, « capitaine » de l'Accueil Familial d'Urgence

Rapport quantitatif : statistiques 2010**Récapitulatif des 12 dernières années**

	Année	Nombre total des demandes	Accueils avec mandat(s)	Accueils sans mandat	Familles d'accueil Candidates - Retenues
Conventions	1999= 952 nuitées	336	39	12	Non repris
	2000= 849 nuitées	298	33	13	Non repris
	2001= 969 nuitées	248	38	8	Non repris
	2002= 946 nuitées	235	44	6	4
	2003= 971 nuitées	241	53	Néant	42 - 9
2004 : Agrément AFU comme SPFu (base triennale)					
Trienat 1	2004= 1974 nuitées	295	85	Néant	22 - 8
	2005= 1462 nuitées	257	64	Néant	17 - 3
	2006= 1729 nuitées	310	59 + 2 « Codes M »*	Néant	23 - 9
Trienat 2	2007= 2213 nuitées	336	78 + 3 « Codes M »*	9 (Yamba)	48 - 14
	2008 : Mise en place de l'antenne de La Louvière du 1^{er} janvier au 31 décembre				
	2008 = 4172 nuitées	430	133 + 3 « Codes M »*	Néant	91-15
	2009 = 4431 nuitées	410	122 +11 « Codes M »*	Néant	84 - 13
Attente	2010 = 4004 nuitées	393	114 + 4 « Codes M »*	Néant	50 contacts directs 20 candidatures examinées 15 acceptées soit 75 %

* Codes M = Suivis lors des retours en famille

Commentaires:

En 2010, le volume global des accueils et des demandes se maintient globalement, en lien avec le volume de l'emploi, garanti également.

Sur les 393 dossiers ouverts, les **114 accueils** représentent près de **30 % de prises en charge** via un accueil (chiffres identiques à 2008 et 2009).

Cela représente une moyenne d'environ 11 accueils simultanés journaliers.

La moyenne de 3 accueils par arrondissement reste une constante, mais ne peut se maintenir que par une intervention sur 4 arrondissements avec une mise en correspondance des demandes, fonction des « singularités » de l'enfant et de ce qu'il traverse, avec nos familles d'accueil sur l'ensemble de ces territoires.

Chaque demande fait l'objet d'un traitement ; elle est chaque fois analysée comme potentiellement en capacité d'être accueillie, hormis lorsqu'il est impossible d'imaginer l'accueil en plus de ceux déjà assumés.

Concernant le réseau, la recherche des familles candidates se réalise, depuis 3 années, par une assistante sociale, engagée pour un ¼ temps. Elle se consacre exclusivement à cette tâche et nous permet de garantir le maintien de notre réseau. Ceci est obligatoire afin de proposer des accueils au sein de nos familles sans renier pour autant le travail réalisé en parallèle, à la demande des Autorités Mandantes, en encadrant des familles qui se proposent dans l'entourage du jeune.

1. Traitement des demandes de l'année 2010

Statistiques générales des demandes et des accueils

Nombre total des demandes en 2010 : 393				
Ceci a permis d'organiser au total <u>114 accueils et suivis</u> (29 % des demandes)				
avec 4 « code M » (suivi lors du retour en famille)				
	Demandes - 393			Accueils - 114
	Demandes retirées	Réorientation	Refus	Accueils et % par rapport aux demandes
2010 TOTAUX	36 9.16 %	46 11.70 %	197 50.13 %	114 accueils correspondent à 29,07 % des demandes Les fâc de ces 114 accueils se déclinent : - 92 dans une fâc sélectionnée AFU soit 80.70 % - 22 dans une famille proche de l'enfant soit 19.30 % Après accueil, il y a eu 4 suivis auprès des parents (3,51 %)
	TOTAL = 279 /393 demandes (70,99 %)			
Pour rappel, en 2009	61 14.88 %	40 9.76%	187 45.61 %	122 accueils sur 410 demandes soit 29,76 % des demandes Pour ces accueils, environ 2/3 ont été en famille du réseau AFU et 1/3 en famille de proximité du jeune
	TOTAL : = 288 demandes = 70,23 %			
Le total des demandes a été de 410 demandes qui ont engendré 122 accueils en famille				

Statistiques des demandes « Hors Arrondissements Bruxelles – Nivelles – Mons – Charleroi »

Arrondissements	2010	2009
Namur	16	14
Tournai	8	3
Liège	5	9
Verviers	0	6
Service néerlandais	0	3
Total	29	36

Commentaires : Ces chiffres, restreints, témoignent du manque cruel de solutions dans l'AAJ. Même très éloignés, les SAJ et SPJ tentent de nous mandater malgré une délocalisation importante de l'enfant. Il témoigne aussi du manque d'un SPFu dans d'autres arrondissements. Les Autorités Mandantes souhaitent clairement la demande d'un tel type de structure dans leur environnement.

a) Origine des demandes d'accueil (393)

Origine des demandes		2010	%	% 2009
Autorités mandantes	Service d'Aide à la	212	53.94	58.54 %
	Service de	79	20.11	21.46 %
	Protection Judiciaire			
	Tribunal de la Jeunesse	54	13.74	9.27 %
Demandes hors AJ		48	12.21	10.73 %
TOTAL		393	100.00	

Commentaires : Près de 90 % de demandes rentrent dans le cadre d'un mandat. Les demandes privées collationnent les « autres institutionnels » en ligne directe (80 % via CPAS, écoles, PMS, ...) et des particuliers (20 %). Ces demandes « privées » sont réorientées vers des services de première ligne ou vers le Service d'Aide à la Jeunesse.

b) Motifs invoqués lors des demandes d'accueil (393)

Motif des demandes	2010	%	% 2009
Crise familiale	64	16.28	14.39
Problème de logement	56	14.25	5.85
Hosp. / Mal. du parent ou proche / Accouch°	54	13.74	14.88
Maltraitance (et négligence en 2009)	48	12.21	13.90
Négligence	17	4.33	
Problèmes psychiatriques d'un parent	23	5.85	8.54
Alcoolisme d'un parent	23	5.85	4.63
Parent incarcéré	19	4.83	1.22
Recherche/attente d'une place en institution	15	3.82	12.20
Abus sexuel avéré	12	3.05	2.93
Enfant(s) en danger	8	2.04	0.49
Encadrement d'une fâc en cours	7	1.78	9.51
Problèmes psychologiques du jeune - TS	6	1.53	0.73
Toxicomanie d'un parent	6	1.53	0.24
Autres (- < de 6 par item - : MENA, parent à l'étranger, code M, abandon, rejet, violence familiale et/ou conjugale, fugue, décès de la maman, attente SPF Lt, ...)	35	8.91	10.23
TOTAUX	393	100.00	100.00

Commentaires : Le tableau ne reprend qu'un item par demande, mais plus de 30 % des situations objectivées relèvent de problématiques multiples et complexes ! A cela, nous savons que le terme générique « crise familiale » inclut aussi le multifactoriel faisant atteindre à presque 50 % les situations où minimum 2 à 4 facteurs de fragilisation sont présents. Les familles des enfants que nous accueillons présentent de plus en plus des détresses multiples. En 2010, le critère relatif au logement a triplé et ceux en lien avec la maltraitance et/ou la négligence sont en constante augmentation.

c) Motifs des refus (197)

Motif des refus	2010	%	2009
Pas de fâc disponible	68	34.52 %	47
Pas de fâc disponible pour une fratrie			34
Problématique du jeune hors PP (troubles, cmpt., impossibilité de scolarité, non-adéquation, problèmes affectifs, risque pour la fâc, ...)	59	29.95 %	59
Hors arrondissements	29	14.72 %	3
Impossibilité prise en charge AFU	24	12.18 %	29
Hors cadre AAJ	11	5.58 %	3
Demande pour les week-ends	3	1.52 %	2
Pas de suite mandant après CIOC	2	1.01 %	7
Récurrence de la situation	1	0.51 %	3
Totaux et % total	197 50.13 %	100 %	187

Commentaires : Le premier item connaît plusieurs déclinaisons : impossibilité de faire concorder le jeune avec les critères d'une famille d'accueil (âge, besoin d'un couple parental d'accueil, sexe, ...), problème de distance entre le lieu d'accueil et la famille de naissance (droit de visite, scolarité, ...), demande pour une fratrie, risque pour la famille d'accueil, ... Notre méthodologie laisse aussi une période de 15 jours après l'accueil avant de faire son évaluation. Sans cette évaluation, aucun nouvel accueil n'est initié. De même, nous respectons les limites imposées par la famille d'accueil allant de 1 à 6 accueils maximum par an.

Par contre, le nombre de jeunes dont la problématique ne peut s'imaginer en famille d'accueil et pour lesquels, malgré tout, les délégués essaient de trouver une solution (du bois de rallonge, problèmes pédopsychiatriques majeurs, absence de solutions pour les week-ends en SRJ, ...) nous interpelle.

d) Les retraits (36)

	2010	2009
Retraits	36	61

Commentaires : Ce recours à d'autres solutions nous a été simplement signifié sans connaître, en général et de manière exacte, la solution prise. Cette diminution paraît signifier que l'on fait plus appel à l'AFU en connaissant le service sans marche arrière après définition de notre projet.

e) Les réorientations (46)

	2010	2009
Réorientations	46	40

Commentaires : Pour ces items, avec les délégué(e)s, nous recherchons d'autres solutions plus adaptées et/ou répondant au cadre légal. Dans ces cas, d'autres types de projet répondent mieux à la situation. La demande est donc annulée. Cette aide sera aussi apportée dans le cadre des refus où, via notre connaissance du réseau, nous proposons clairement d'autres types de Services plus pertinents pour l'enfant.

2. Les accueils (114)

a) Distribution des accueils par sexe, par arrondissement et par âge :

Répartition en fonction du sexe

Répartition globale des 114 accueils	Garçons	Filles	Nombre d'enfants
2010	62 = 54,39 %	52 = 45,61 %	114 = 100 %
Rappel 2009	52 = 42,62 %	70 = 57,38 %	122 = 100 %

Commentaires : La répartition, assez inhabituelle, car plus importante des garçons, s'explique simplement par leur surreprésentation dans la tranche de 0 à 3 ans (23 pour 10 filles).

Répartition en fonction du sexe et de l'âge

Age	Garçons	Filles	% / âge
0 à 3 ans	23	10	28,95
3 à 6 ans	16	16	28,07
6 à 9 ans	15	14	25,44
9 à 12 ans	5	5	8,77
12 à 15 ans	2	2	3,51
15 à 18 ans	1	5	5,26
TOTAL	62	52	100
%	54.39 %	45.61 %	100%

Commentaires : un glissement continue à s'orienter vers les accueils d'enfants en (très) bas âge. Ceci rend compte de l'orientation vers des Centres d'Accueil d'Urgence (CAU) pour des (pré)adolescents avec, pour ces services, un glissement vers la tranche 9-12 ans. Pour les plus jeunes, l'option familiale que propose l'Accueil Familial d'Urgence reste privilégiée pour éviter l'institutionnel.

Répartition en fonction des arrondissements

	SAJ	SPJ	TJ	Total
Bruxelles	8	Hors décret	2	10
Nivelles	16	9	9	34
Mons	8	10	1	19
Charleroi	38	3	10	51
TOTAL	70 = 61.40 %	22 = 19.30 %	22 = 19.30 %	114 = 100.00 %

b) Situation de l'enfant avant l'accueil

Situation de l'enfant	2010	% 2010	% 2009
Famille de naissance	32	28.07	41.80 %
Autres	20	17.54	5.74 %
Famille et/ou milieu(x) élargi(s)	19	16.67	17.21 %
Hôpital et SOS enfants	18	15.79	5.74 %
Famille d'accueil	16	14.04	27.87 %
CAU	5	4.39	0.00 %
Maison maternelle ou autre	4	3.51	1.64 %
Internat	0	0.00	0.00 %
En rue	0	0.00	
IPPJ	0	0.00	0.00 %
<u>TOTAL :</u>	114	100.00 %	100 %

Commentaires : Les enfants proviennent moins de leur famille de naissance en direct (- 13,73 %/2009) ; néanmoins, dans environ 45 % des cas, ils sont issus d'un environnement familial connu.

Le passage en famille d'accueil permet d'éviter une perte importante de repères habituels qui seraient plus marquants en cas de passage direct en institution. Au départ de la famille d'accueil, nous pouvons travailler dans des directions très différentes allant du retour en famille de naissance à la préparation, pour l'enfant et sa famille, d'une entrée en institution.

C) Motifs des accueils

Motif des accueils	Priorité	Motifs multiples	Total	% pondéré en 2010	% comparé en 2009
Crise familiale	20	13	33	14.47	21.31
Recherche -relais avant instit. / SPF	16	10	26	11.40	12.30
Maltraitance(s)/Abus sexuel	17	7	24	10.53	9.84
Problème de logement	12	6	18	7.89	0.00
Accompagnement fâc	9	6	15	6.58	10.66
Enfant(s) en danger/Négligence	11	4	15	6.58	6.56
Violences conjugales, alcoolisme	4	9	13	5.70	4.10
Incarcération d'un parent	11	0	11	4.82	0.00
Dép°/ Prob. psychiatrique du parent	1	7	8	3.51	0.82
Hospitalisation/Maladie d'un parent	6	1	7	3.07	18.03
Code M	4	0	4	1.75	0.00
Séparation du couple	0	2	2	0.88	0.00
Encadrement Fam. d'accueil	0	1	1	0.44	7.38
Handicap mental des parents	1	0	1	0.44	3.28
Fugue	1	0	1	0.44	0.00
MENA	1	0	1	0.44	0.00
Mère disparue / à l'étranger	0	0	0	0.00	5.74
Jeune totalement isolé	0	0	0	0.00	0.00
Sortie IPPJ avec maintien scolarité	0	0	0	0.00	0.00
TOTAL :	114	114	228	100.00	100 %

Commentaires : pour les enfants que nous accueillons, nous sommes toujours en présence de difficultés multiples. Deux problématiques interpellent :

- Les accueils sur base de maltraitements, d'abus et de négligences s'élèvent à près de 25 % ;
- La problématique du logement apparaît significativement, mais toujours en conjonction d'autres paramètres nécessitant la séparation enfant-parent. Néanmoins, il est clair que la crise socio-économique touche plus directement les familles avec lesquelles nous travaillons ; le logement serait donc bien un des premiers révélateurs dans certains cas.

d) Durée des accueils

Accueil en fonction de la durée du mandat (total de 114 accueils sur 4 004 nuitées) soit une moyenne de 10,97 accueils/jour de moyenne				
Nombre de nuitées	Accueils 2010	%	Nombre & % en 2009	
1 à 5 nuitées	8	7.02	6	4.92
6 à 10 nuitées	4	3.51	0	0.00
11 à 15 nuitées	9	7.89	10	8.20
16 à 20 nuitées	4	3.51	4	3.28
21 à 25 nuitées	0	0.00	4	3.28
26 à 30 nuitées	8	7.02	7	5.74
31 à 35 nuitées	1	0.88	9	7.38
36 à 40 nuitées	7	6.14	7	5.74
+de 40 nuitées	73	64.03	75	61.48
Totaux	114	100.00	122	100
En 2010, la durée moyenne générale d'un accueil a été de 35.12 nuitées ; il y a eu 169 nuitées encadrées par code M				

Commentaires : La moyenne de la durée des accueils ne change pas de manière significative. Jusqu'à présent, nous avons toujours limité la durée aux besoins des enfants. Jamais, pour des raisons de chiffres, nous n'avons prolongé un accueil ; nous désirons maintenir cette option éthique.

Nous l'avons déjà rappelé dans nos précédents rapports, « ... (face à) ces moyennes ... le quota de 12 accueils pour les SPF d'urgence sur base de 4 ETP est absolument inapproprié. Ce nombre est atteint lorsque nous agissons sur 4 arrondissements avec un staff de 8,25 ETP (et malgré un nombre suffisant de familles d'accueil) ; le travail est soutenu et le retour des autorités mandantes atteste l'utilité du Service, la qualité et la quantité des interventions de l'Accueil Familial d'Urgence ». Ce constat, extrait littéral du rapport activités 2009, reste d'actualité à ce jour à la lumière de ce rapport ; il ne souffre d'aucunes modifications.

e) Issue des accueils

Issue des accueils	2010	% 2010	% en 2009
Retour en famille	27	23,68 %	28.69 %
Inst. héberg.	17	14.9 %	16.39 %
Pouponnière	15	13.16 %	0.00 %
Fam. accueil L & M terme, urg.	13	11.40 %	21.31 %
Milieu élargi	13	11.40 %	5.74 %
CAU	10	8.77 %	4.92 %
Suivi (SAIE - COE)	9	7.89 %	0.00 %
Autres : internat, ...	5	4.39 %	4.92 %
Héberg. Urgence 5 jours	4	3.51 %	0.00 %
Maison maternelle	1	0.88 %	0.00 %
Famille élargie	0	0.00 %	16.39 %
Hôpital	0	0.00 %	1.64 %
TOTAL	114	100.00 %	100,00 %

Commentaires : Dans près de 45 % des situations, « l'après AFU » s'oriente vers des solutions de type familial, allant du retour pur et simple, à la famille élargie en passant par des accompagnements ambulatoires ou la mise en place d'un accueil en famille sélectionnée.

3. Recherche de familles d'accueil et sélection

Depuis quatre ans, notre politique de sensibilisation et de recherche de familles d'accueil, via le travail exclusif d'une assistante sociale ¼ temps, va de pair avec la politique menée depuis deux années par la Fédération des Services de Placement Familial (FSPF). Après la fête des familles d'accueil au PASS, une campagne d'affichage ciblée sur la possibilité d'agir de manière citoyenne en devenant famille d'accueil et une démarche de présence dans des lieux de manifestations via la « Caravane du placement familial bruxellois », soutenue par le CAAJ de Bruxelles, permettent de retrouver de nouvelles familles d'accueil, nous avons obtenu un soutien de la « Fondation Proximus », associée à la « Fondation Roi Baudouin » afin de réaliser un stand qui sera utilisé lors de manifestations attirant des candidats potentiels. Déjà, nous avons été présents sur des activités telles qu'un colloque à Mons dédié au Placement familial, le Salon Etudiant du Siep, une présence lors d'une journée du Carrefour des générations », ...

Dans ce domaine, notre service reste une première porte que certaines familles osent franchir pour « s'essayer », réaliser l'impact sur leur propre famille, avant d'éventuellement s'orienter vers le court terme ou le long terme ou de continuer avec l'AFU.

Cette relance continue, via des appels aux familles d'accueil, stimule toujours les « vocations ».

En 2010, notre politique de sensibilisation et de recherche de familles d'accueil a engendré **50 candidatures** de familles d'accueil potentielles (contact téléphonique avec envoi de questionnaire). Ceci a produit 20 candidatures examinées, soit un return de 40%, avec une acceptation de **15 nouvelles familles d'accueil**, soit un taux de **75%** - contre 13 nouvelles en 2009.

Nous réaffirmons que ce travail de sensibilisation, spécifique, nécessite du personnel spécialisé. Cette mission n'est pas reprise dans nos arrêtés à contrario de la sélection qui y est inscrite. L'idée d'une génération spontanée de candidatures de familles d'accueil est à abandonner au profit d'une politique professionnelle sur l'ensemble de la Communauté Française pour l'ensemble des Services d'Accueil Familial (« Long terme », « Court terme » et « Urgence »).

Un projet a été déposé en ce sens au Conseil Sectoriel du Placement Familial. Il y a été soutenu à l'unanimité des membres ; cette position a été transmise au Cabinet. En cas d'accord, ce serait la Fédération des Services de Placement Familial qui en serait le promoteur pour l'ensemble des SPF de la Communauté Française.

4. Déplacements

	Kms 2010	Kms 2009	Kms 2008	Kms 2007	Kms 2006	Kms 2005
Voitures AFU	54.438	54.291	34.752	39.829	35.978	34.801
Déplacements en véh. privés	837	4.421 8,20 %	3.957 6.79 %	9.828 22,05 %	2.155 5.41 %	662 1.81 %
Occasionnés par des missions multiples où les véhicules de l'AFU sont déjà utilisés.						
Total Kms.	55.275 Kms	53.879	58.248.	44.580	41.984	36.640
Nombre d'accueil	114	122	133	87	59	64
Moyenne Km/ Accueils	484,87	441,31	437,95	512.41	711.59	572.50
Moyenne Km/nuit	13.80 Kms/nuit	12.18 Kms/nuit	13.96 kms/nuit	21.16 kms/nuit	24.03 kms/nuit	22.01 kms/ nuit

Commentaires : Les déplacements de l'AFU se réalisent, en priorité, avec les quatre véhicules de l'ASBL. Grâce à la politique menée et à la vigilance du personnel, le recours aux véhicules privés a été exceptionnel. Ces déplacements sont le fait des accueils, de tous les déplacements des enfants auprès des instances officielles, des visites médiatisées, des rencontres des parents et des familles d'accueil, des rencontres de partenaires, des formations, ... Pour rappel, outre les accueils, ces déplacements représentent tous les partenariats, les contacts extérieurs, les visites avec les parents, ...

Cette politique de véhicules, propriété de l'ASBL, est rendue possible grâce au **soutien de généreux mécènes** que nous remercions vivement. Cette démarche s'accompagne de travail préalable sans lequel nos dossiers ne pourraient aboutir. Ces demandes de mécénat sont indispensables afin de combler des moyens insuffisants et permettre le travail pédagogique attendu dans le cadre du respect de la relation parents-enfants. En ce sens, **l'intérêt des enfants suivis reste prioritaire.**

Parmi ces mécènes, citons :

- **Fondation Proximus, avec la collaboration de la Fondation Roi Baudouin ;**
- **Fortis Foundation Belgium ;**
- **Cap 48 ;**
- **Ernst and Young ;**
- **Des donateurs privés et anonymes.**

Rapport qualitatif : vignettes cliniques

Remarque préalable :

Nous avons désiré, au travers des vignettes cliniques, rendre compte de la réalité de notre travail. Celle-ci reste souvent éloignée de nos interlocuteurs qui ne voient dans notre travail qu'une simple mise à disposition de familles d'accueil où nous agirions comme le « réceptionniste » d'une place pour 45 jours. Toute la partie en amont (sélection des familles d'accueil, maintien du réseau, accord préalable de la famille pour l'accueil) est occultée. Le travail avec les parents pour maintenir le lien et les démarches afin de proposer, d'imaginer et/ou d'enclencher une démarche de changement, les aspects administratifs, le suivi journalier de l'enfant dans son accueil, la fin du mandat en passant par minimum deux rapports, ... ne semblent pas toujours entrer dans le champ de vision. Enfin, l'évaluation de l'accueil avec la famille, environ 15 jours après la fin permettra de déjà préparer l'accueil ultérieur par le soin, pris à chaque étape.

Précisions que les prénoms utilisés pour les vignettes sont des prénoms d'emprunt.

1. Vignette d'Amin, accueilli dans une famille connue du jeune et des parents (âgé de 15 ans).

L'accueil d'Amin fait suite aux problèmes de violence du couple parental. Cela intervient dans un contexte d'excès d'alcool, de dépression et de comportements de type caractériel des parents. Amin est pris dans ces conflits, en étant tantôt le confident de l'un ou de l'autre. Les parents désirent le confier à de la famille au Canada pour terminer son année scolaire. Durant notre mandat, nous soutiendrons en priorité le jeune dans ses angoisses (via l'accompagnement dans l'accueil, sa scolarité, le projet au Canada, ...). Parallèlement, nous encadrerons l'accueil auprès de familiers connus du jeune et des parents (famille non sélectionnée par l'AFU) ; nous soutiendrons cette relation familiale naissante par la mise en place d'un cadre, dans le suivi

scolaire et pour les démarches administratives. Nous évaluerons l'adéquation de la famille d'accueil via des rencontres suivant notre canevas de sélection ; les sujets abordés porteront sur le couple, des entretiens individuels de chaque membre, le système familial et l'entretien de clôture relatif à notre feed-back sur leurs compétences et/ou leurs fragilités. Dès l'entame de l'accueil, nous rencontrerons chacun des parents pour travailler l'évolution (prise en charge médicale globale, mais surtout psychologique de la maman, la volonté au changement du papa envers son alcoolisme et les droits au maintien des relations personnelles via des droits de visite.

Les premiers 15 jours de l'accueil, avec notre soutien global, se dérouleront bien, dans l'ensemble. Amin semble trouver ses repères en famille d'accueil et se trouve plus serein. La relation entre le fils et ses parents, s'est améliorée, mais il reste craintif s'il devait se trouver seul en leur présence. La prolongation de l'accueil est décidée et acceptée. Pour la famille d'accueil, nous avons dû intervenir essentiellement pour recadrer la maman qui l'envahissait malgré le cadre précis fixé.

La famille d'Amin était assez aisée financièrement (salaire élevé du papa). La maman était sans emploi et restait à la maison. Ils se montraient collaborants, en apparence, mais restaient dans un déni complet de leurs difficultés. Notre travail a été de les sensibiliser à leurs difficultés et les conséquences sur leur fils. Bien qu'en accord avec l'accueil de son fils, la maman trouve qu'il lui manque beaucoup. Madame restera dans un statut de victime, appréhendera une partie de ses problèmes suite à une hospitalisation d'une semaine. Malheureusement, elle restera dans un déni d'autres difficultés en rejetant la responsabilité sur son mari. Monsieur adoptera aussi cette stratégie de rejet de la faute, mais en tentant de diminuer sa consommation d'alcool.

Notre intervention a permis à Amin de se sentir soutenu et d'affirmer ses positions à ses parents. Ainsi, il a pu témoigner qu'il se sentait bien dans sa famille d'accueil et souhaitait y rester jusqu'à son départ au Canada. Il était rassuré et plus serein par rapport à ses parents en n'étant plus pris dans des conflits de loyauté. Progressivement, il a repris confiance dans les visites à

ses parents, de manière ponctuelle. Il trouve que cela se passe bien. En dehors du climat familial, il a repris entièrement sa scolarité en main. Il remontait la pente et étudiait mieux avec des résultats en nette évolution. Malgré l'équilibre trouvé entre sa famille d'accueil et ses parents, Amin a désiré maintenir son projet au Canada et sa concrétisation.

Nous concluons notre mandat sur l'adéquation provisoire de l'accueil. Notre intervention a mis en évidence que le décès d'un grand-parent semble avoir joué un rôle déclencheur de la crise du couple. Depuis le départ d'Amin, le couple semblait retrouver une nouvelle stabilité, encore très fragile, mais débutante. L'accueil a autorisé le retrait du jeune des conflits de loyauté dans lesquels la maman désirait l'installer. Les besoins de soins pour la maman, via une hospitalisation, ont aussi été mis en évidence. Après notre intervention, l'importance de la prolongation de l'accueil jusqu'au départ d'Amin pour le Canada avec l'accord des parents a été démontrée et perdura jusqu'à la fin de l'année scolaire avec le suivi de la déléguée.

2. Vignette de Bernard (âgé de 2 ans 1/2) et de Dani (âgé de 1 an 1/2) en famille d'accueil du réseau AFU.

A la demande du SAJ, nous intervenons pour un jeune couple, parents de 4 enfants en bas âge : Bernard, Dani et des jumeaux âgés de 3 mois. Suite à l'hospitalisation initiale des jumeaux, à l'initiative des parents, l'équipe médicale relève de graves problèmes d'hygiène, de malnutrition et de gastroentérite. Les stades d'évolution des jumeaux ne sont pas atteints. La visite du SAJ au domicile familial témoigne d'une situation familiale alarmante sur le plan sociosanitaire, éducatif et financier. Le risque d'expulsion est imminent. Les retards de développement chez les aînés, surtout Bernard, sont évidents (sous-stimulation, retards du langage, balancement du corps, non éducation à la propreté, non scolarisation et absence de dynamisme). L'accueil familial en urgence, proposé par la déléguée, sera accepté par les parents ; ils souhaitent un lieu de vie adéquat pour les aînés afin de les préserver d'une expulsion potentielle. Ils expriment clairement la crainte que leurs enfants ne soient pas « rendus » lorsqu'ils auront un nouveau

logement. Au vu des observations de l'équipe soignante de l'hôpital, les parents étaient en colère et n'acceptent l'accueil des enfants que dans un vécu de contrainte. Ce climat sera aplani lors des contacts individuels ultérieurs entre l'AFU et les parents. L'accueil doit offrir un lieu de vie stable et sécurisant pour Bernard et Dani. Durant l'accueil, nous organiserons les droits de visite. Nous assumerons une intervention socioéducative (recherche de logement et de solutions auprès des CPAS, A.I.S, ONE) avec les parents en veillant à maintenir le lien avec leurs enfants. Nous travaillerons avec eux les besoins des enfants, leurs difficultés et les orientations possibles. L'accueil de Dani sera positif et se déroulera bien ; par contre, l'accueil de Bernard sera plus lourd : il posera des problèmes de comportement avec un retard complet de langage qui rendra les échanges difficiles. Cet accueil, réclamant une attention constante, sera extrêmement éprouvant pour la famille d'accueil, obligeant même, exceptionnellement, un changement de famille en cours d'accueil. Au vu de la précarité de la famille (aspects éducatif, financier, matériel, intellectuel et social), le travail sera axé par le soutien à la création d'un réseau pour rompre la fragilité et l'isolement des parents. Nous les soutiendrons lors d'une visite des jumeaux hospitalisés, profitant ainsi de réunir l'ensemble de la fratrie, afin de dépasser leur hostilité vis-à-vis de l'équipe médicale. Par la suite, ces rencontres hebdomadaires, avec l'ensemble de la famille, ont été maintenues. Sur base de la situation de départ, nous avons proposé un passage provisoire en institution. Cela devait permettre aux parents de résoudre en partie leur difficultés afin de recueillir l'ensemble des enfants. Pendant l'accueil, les jumeaux ont été en pouponnière ; celle-ci a également accueilli les deux ainés au terme des 45 jours afin de réunir la fratrie et de permettre aux parents de se réunifier avec un travail au départ de l'institution. Afin de faire correspondre la fin de notre mandat et la possibilité d'accueil à la pouponnière, quelques jours supplémentaires ont été demandés à nos familles d'accueil pour faire le pont. L'accueil a permis aux parents de refaire confiance à des interventions sociales ; une collaboration a pu s'établir et une reconnaissance de leurs difficultés a permis d'entamer un travail.

L'accueil a dégagé deux rapports adressés au Service d'Aide à la Jeunesse, les parents en ont été informés et le contenu leur a été explicité avant chaque rencontre du SAJ.

3. Vignette clinique de Bahia (âgée de 10 ans): la gestion d'un deuil

Suite à de lourdes difficultés familiales, l'accueil de Bahia s'est réalisé au sein d'une famille d'accueil sélectionnée de l'AFU. Elle vivait avec sa maman qui souffrait de consommation très importante d'alcool ; elle ne savait plus assumer les besoins quotidiens de la famille et présentait un risque pour sa fille. Depuis la naissance de l'enfant, les deux parents étaient séparés et en conflit permanent. Le papa, avec un horaire de travail rigoureux, ne pouvait prendre sa fille en charge de manière régulière. La maman assumait donc, avant notre intervention, sa fille à son domicile. Durant le séjour en famille d'accueil, la maman est décédée suite à sa problématique alcoolique. Le travail a consisté à accompagner l'enfant dans cette situation et à tenter de la relier avec ses deux familles (maternelle et paternelle).

Suite aux nombreux questionnements et aux difficultés de Bahia d'exprimer des émotions adéquates, nous nous sommes concentrés sur des rencontres afin qu'elle puisse exprimer, par notre soutien, les différentes émotions par lesquelles elle passait. Divers supports y ont contribué : livres, dessins, entretien, ... Nous l'avons aussi accompagnée aux différentes cérémonies (funérarium, crémation) ; elles étaient organisées par la famille maternelle qui menait un conflit ouvert à l'encontre du papa. Notre présence consistait à tenter de préserver Bahia, et son père, de ces reproches infondés tentant de mettre en cause la responsabilité du papa.

Des conflits de loyauté majeurs déjà présents durant l'accueil et accentués depuis le décès de sa maman empêchaient un retour immédiat de Bahia chez son père. L'implication du papa, avec une réorganisation professionnelle et

personnelle en vue de pouvoir accueillir sa fille, a permis de travailler de nouvelles solutions. Nous avons organisé des visites et des retours progressifs, en famille chez le papa, de plus en plus nombreux et importants en durée. Cette gradation était un passage obligé : Bahia n'avait plus vécu avec son père depuis longtemps ; il fallait travailler les conflits de loyauté qui tiraillait l'enfant ; il fallait reconstruire le lien, le cultiver et l'intensifier. Pour cet accueil, nous avons collaboré avec des services relais (par ex. : COE) et mis en place une aide psychologique spécifique pour Bahia. Notre intervention s'est conclue par un retour de Bahia auprès de son père avec un suivi de notre part , avant l'intervention du COE.

4. Vignette clinique de Milan (âgé de 2 ans ½) : l'importance de la parole avec les tout-petits.

Milan a été accueilli en famille d'accueil d'urgence avec Thomas, son petit frère âgé de 6 semaines. Nés de pères différents et non investis, les enfants vivaient avec leur maman. Elle présente un retard mental marqué, une instabilité de vie et une grande fragilité psychique. Elle est dans l'incapacité d'assumer les soins quotidiens du bébé. Milan présente un lourd retard de développement (sous-stimulation, balbutiement du langage, quotient de développement à la limite de la débilité) .Le placement en urgence est demandé suite aux inquiétudes de voir Madame quitter l'hôpital avec ses deux enfants sans soutien 24/24 h. En famille d'accueil, Milan manifestera très vite ses angoisses au moment du coucher. De jour en jour, ses pleurs s'intensifient ; il ne s'accorde que quelques heures de sommeil, allant jusqu'à maintenir ses yeux ouverts avec ses doigts pour éviter de s'endormir. Ceci l'entraîne dans un état second et de fatigue extrême. D'un côté, nous avons un enfant qui n'a pas les moyens d'exprimer ce qu'il ressent par les mots. De l'autre, la maman, vu ses limites intellectuelles, ne peut ni verbaliser la séparation ni le rassurer à ce sujet. Nous rencontrerons donc Milan et mettrons des mots sur ce qu'il vit. Au mot « dodo », Milan signe un « non »

clair de la tête et manifeste qu'il comprend bien ce qui est abordé ! L'angoisse l'envahit et se marque sur son visage. Avec des mots simples, il lui est expliqué que sa maman a marqué son accord et fait la demande pour qu'il dorme en famille d'accueil. Il est aussi rassuré sur le fait que sa maman a aussi un lit pour dormir. Lorsqu'il est abordé que nous pensons qu'il préfèrerait être avec sa maman, mais que cela n'est pas possible actuellement, il passera de l'angoisse à la tristesse. Suite à cette mise de mots et de sens, les choses commencent à se réguler immédiatement (diminution des pleurs, rythme régularisé de sommeil, ...). Lors d'une visite ultérieure, Milan accueille l'équipe à la porte avec un grand sourire en apostrophant par « dodo ! ». Parallèlement, nous assistons à la naissance de la communication de Milan avec son environnement. Les rituels d'explicitations du déroulement de la journée (par ex. : « *trajet voiture - salle avec les jouets - rencontre, câlins et jeu avec ta maman – retour en voiture en famille d'accueil* ») le rassurent ». A la troisième visite, il chuchotait à son petit frère de 6 semaines, dans son langage, des phrases rassurantes où apparaissait le mot « maman ». Elle suivait exactement nos inflexions de voix quand nous lui expliquions la visite.

Projets, partenariats et formations

L'année 2010 a été très riche en moments d'échanges, de rencontres, d'actions, ... :

- Echanges et participation au CSAF (Statut de l'Enfant, projet « *Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur l'Accueil Familial sans oser le demander* », évaluation de l'action bruxelloise « *Projet Caravane* », examen de « projets expérimentaux » dans le cadre de l'accueil familial, création de l'outil « *Candid'à-sac* », présentation d'un « *Vade-mecum* », échanges avec les Communautés flamande et germanophone, ...). L'AFU y assure la représentation des Services de Placement Familial de court terme et d'urgence ;
- Participation au travail de la Fédération ;
- Présentation d'un Colloque de proximité dans l'Arrondissement de Mons en collaboration avec les SPF Long terme « l'Accueil Familial » et « Odile Henri » ;
- Participation au Colloque de Leuven organisé par la Fédération flamande où il avait été demandé de présenter notre spécificité de l'urgence ;
- Participation et délégation auprès du CCAJ comme représentant de la Fédération des Services de Placement Familial ;
- Obtention de la demande de soutien, pour l'AFU, auprès de « Fortis Foundation » ;
- Soutien de l'AFU via la « Fondation Donorinfo » qui garantit la probité de notre association ;
- Participation à une « coordination adolescence » de la Ligue Bruxelloise de Santé Mentale ;

- Participation du Président du CA au CAAJ de Nivelles et d'un travailleur au CAAJ de Mons ;
- Participation à deux « coordinations interservices », l'une pour les psychologues et une autre pour les travailleurs sociaux, regroupant des travailleurs sociaux des services de placement familial.

En ce qui relève directement de la formation du Service :

- L'équipe a mandaté un ou plusieurs travailleurs à des journées, obligatoires ou non, en vue d'améliorer ses compétences ou de partager les expériences ; citons :
 - Formation sur l'attachement ;
 - Formations centrées sur le maintien et la création des liens intrafamiliaux ;
 - Formation à l'approche de la toute petite enfance (5 jours) ;
 - Formation socio-éducative des employés AAJ ;
 - Formation sur les rencontres médiatisées ;
 - Formation sur la maltraitance ;
 - Formation systémique d'une travailleuse ;
 - Formation de base AAJ pour deux nouveaux employés ;
 - Présentation du Service en vue de recrutement de nouvelles familles
 - ...

- Une formation spécifique à l'Accueil Familial d'Urgence sur la co-intervention était prévue en 2010. Suite au désistement du formateur, celle-ci n'a pu avoir lieu ;
- Une formation sur l'aide contrainte et la compétence des individus et des familles avec Guy Hardy et Frédéric Muller (auteur de « S'il te plaît, ne m'aide pas » aux éditions Erès) a débuté. D'autres travailleurs de l'AAJ y ont été associés. Ceci a permis également de fédérer les coûts et de diminuer le poids global à charge de l'AFU. Ces séminaires se déroulent sur les années 2010-2011-2012 afin de préparer l'anniversaire de notre ASBL. Des idées de journée(s) d'étude(s), d'un colloque, ... sont « projetées » et l'avenir décidera ce qu'il y aura lieu de mettre en place.

Evolution dans l'équipe en 2010

Les départs de 2009 avaient permis l'engagement de deux personnes ; seul l'engagement de Julie Vassart, assistante sociale, a été concluant.

Cela nous a permis d'engager alors Aude Colson à temps plein. Elle s'occupait déjà à ¼ temps de la recherche de famille d'accueil et donnait entière satisfaction. Suite à un autre départ pour maladie, nous avons aussi pu engager temps plein Emilie Swennen, licenciée en psychologie, qui avait déjà travaillé en AAJ. Pour le quart temps recherche de familles d'accueil, Morgane Vemer a repris le flambeau.

Le Projet Pédagogique Particulier de l'AFU, en attente de son agrément

Le Projet Pédagogique Particulier, déposé en 2008, est passé en Commission d'Agrément le jeudi 2 avril 2009.

Il a reçu, après délibération, un avis d'opportunité et un avis de conformité majoritairement positifs.

Malheureusement, le Cabinet précédent n'avait pas eu le temps de finaliser ce dossier. Depuis, des contacts réguliers avec le nouveau Cabinet ont été entrepris tant par le Président du CA que par la direction. Malgré les assurances du Cabinet de la Ministre Huytebroeck, à ce jour, rien de concret n'a abouti. Cette situation est inquiétante et risquée. En effet, cette attente engendre le non-paiement de l'intervention de la Communauté française inhérent aux points APE. Ils sont en suspens depuis le 1er janvier 2010 ; ceci correspond à une créance pour 2010 qui s'élève à un total de **75.756,05 €**. Sur cette base, chaque mois, l'ASBL doit financer **6.313,17 €**. A cette somme, des montants de frais variables (paiements redevables aux familles d'accueil) accusent également un retard allant jusqu'à plus de deux années. Nos rappels à l'Administration de l'AAJ sont systématiques et mensuels. Ce montant tourne autour des **15.000,00 €**. Au premier juin, si rien n'est résolu, nous serons créiteurs d'une somme de **107.338,89 € !**

Nous abordons ces aspects financiers, dans le rapport d'activités, car ils agissent directement sur notre travail en augmentant le stress de manière complètement inutile. Ils occasionnent une surcharge de travail administratif, des courriers divers, différents débats, ... qui détournent les acteurs (Direction, secrétariat, personnel dont les APE, Conseil d'Administration, Familles d'accueil, ...) du projet initial que constitue l'accueil des enfants. A terme, cette situation fragilise le projet malgré sa pertinence reconnue par le secteur.

Bilan 2010 - Perspectives 2011

Ce bilan 2010 est très positif pour le travail mené auprès des enfants, de leurs parents, en lien avec nos familles d'accueil. Le projet est défini, les missions clairement dédiées, ...

La quantité relative, mais aussi la qualité, des interventions se sont maintenues en 2010. Les intervenants, dans leur ensemble, sont à remercier pour le travail réalisé.

Malheureusement, pour une seconde année consécutive, nous restons sur des attentes, des chantiers et des absences :

- Projet Pédagogique Particulier en attente d'Agrément (voir supra)
- Départs de personnel avec remplacements à organiser et à pourvoir ;
- Un congé de maladie supérieur à 6 mois ;

Ceci a obligé des transferts de personnels, des engagements temporaires, pour maintenir l'outil dans son fonctionnement optimal. Néanmoins, ces congés de maladie posent la question réelle de la pénibilité du travail à l'Accueil Familial d'Urgence où chaque nouvelle situation met chacun au travail de manière intensive pendant 45 jours. Aucune des situations n'est dormante, avec un mouvement perpétuel pour chacun des 12 enfants en simultané. D'autre part, la difficulté des situations, dans ce qu'elles véhiculent d'émotionnel, participe sans doute à ces décrochages partiels ou de plus longue durée.

En 2011, nous désirons :

1. Maintenir nos missions et notre action sur les 4 territoires prioritaires et répondre aux besoins des Autorités Mandantes en recourant, de manière prioritaire, à notre réseau de famille d'accueil ;
2. Trouver solution à l'agrément en suspend pour pouvoir travailler dans un cadre stimulant, mais garanti ;
3. Continuer la formation sur l'aide contrainte et la compétence des individus et des familles avec Guy Hardy et Frédéric Muller.

Ce rapport vous est présenté sur base du travail de l'équipe et des mandats assumés. Réalisé par la direction, il a été enrichi par les commentaires de l'équipe.

Sans pouvoir être totalement exhaustif, il tente de refléter notre action et nos projets au plus près de l'activité du Service.

Nous vous remercions pour votre lecture intéressée et restons vivement ouverts à recevoir vos réactions et critiques.

Pour l'équipe de l'Accueil Familial d'Urgence :

Pascale Bastin, Julie Blondiau, Aude Colson, Emmanuelle Reca, Morgane Vemer,
Emilie Swennen, Julie Vassart, Sabine Wetzel,

Christian Pringels, Directeur

GLOSSAIRE AAJ & AFU

AAJ :	Aide à la Jeunesse
AFU :	Accueil Familial d'Urgence
AMO* :	Service d' Aide en Milieu Ouvert
CAEVM* :	Centre d'Aide aux Enfants Victimes de Maltraitance
CAS* :	Centre d'Accueil Spécialisé
CAU* :	Centre d'Accueil d'Urgence
CIOC :	Cellule d'Information, d'Orientation et de Coordination (de la DGAJ)
CJ* :	Centre de Jour
COE* :	Centre d'Orientation Educative
COO* :	Centre d'Observation et d'Orientation
CPA* :	Centre de Premier Accueil
CPAS :	Centre Public d'Action Sociale
CPMS :	Centre Psycho Médico Social
DGAJ :	Administration de la Direction Générale de l'Aide à la Jeunesse
Fâc :	Famille d'Accueil
IPPJ :	Institution Publique de Protection de la Jeunesse
MENA :	Mineur Etranger Non Accompagné
PPP* :	Service mettant en œuvre un Projet Pédagogique Particulier
SAAE* :	Service d'Aide et d'Accompagnement Éducatif
SAIE* :	Service d'Aide et d'Intervention Educative
SAJ :	Service d'Aide à la Jeunesse
SP* :	Service de Protutelle
SPEP* :	Service de Prestations Educatives et Philanthropiques
SPF* :	Services de Placement Familial (reprend tous les types de SPF)
SPF Ct* :	Service de Placement Familial Court terme
SPFu* :	Service de Placement Familial d'urgence
SPJ :	Service de Protection Judiciaire
TJ :	Tribunal de la Jeunesse

* : Services agréés